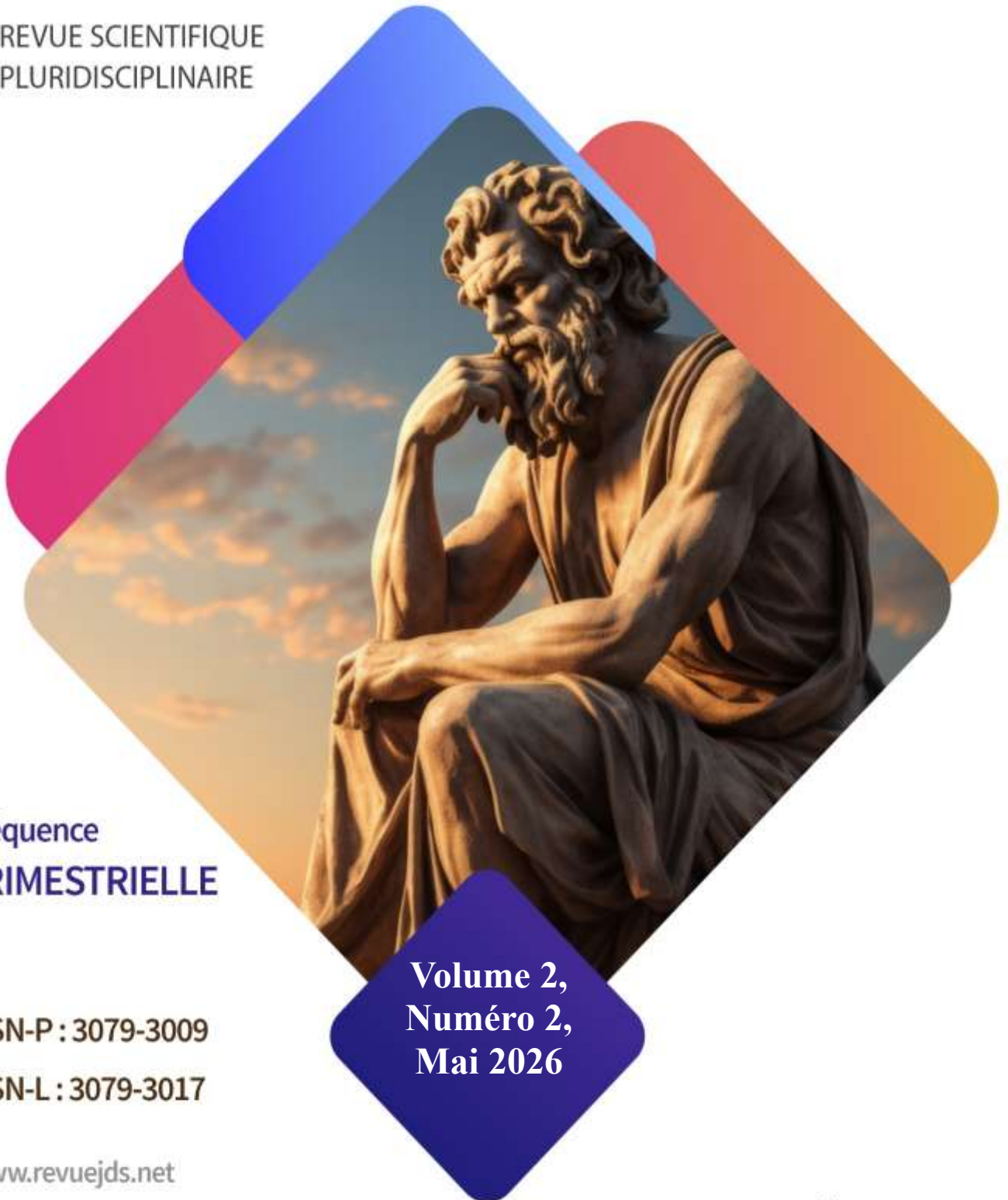


Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 2,
Numéro 2,
Mai 2026**





**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de
 l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 (INSAAC) ;
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;
KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;
LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;
MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
SANOGO Tiantio épouse BAMBBA, Maitre-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Gninin Aicha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TRAORE Sogotiènin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

AYENON Séka Fernand
Maître de conférences CAMES,
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>
Email : revuejds@gmail.com
Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/master/journallist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

Ent'revues: <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Anglais

1. **Urban transformation and gentrification in America in Upton Sinclair's the jungle and Zadie Smith's White Teeth**
Didier KOMBIENI..... 1-17
2. **Power and Authority in Discourse: An analysis of pragmatic strategies in Dan Fullani's One Man, Two Votes**
Marius Eder BROU..... 18-33
3. **Investigating Contemporary History of US Interventions in Venezuela and Current Developments**
SY Mamadou Malal..... 33-53
4. **In-between two worlds: struggling for a new cultural identity in Buchi Emecheta's The New Tribe**
Koffi Gérard KOUADIO..... 54-67
5. **Resilience and Survival in Ernest J. Gaines' The Autobiography of Miss Jane Pittman (1971)**
Mariame WANE LY & Abdoulaye NDIAYE..... 68-79

Etudes hispaniques

6. **Poética de la metamorfosis: el neobarroco como nuevo realismo en esa puta tan distinguida de Juan Marsé**
Oumar MANGANE..... 80-94
7. **La Iglesia y la emancipación ilustrada: una lectura crítica del proyecto colonial latinoamericano desde El papel quemado de Jaime Díaz Rozzotto**
Bonzallé Hervé SAKOUM..... 95-108

Lettres Modernes

8. **Émile Zola et Calixthe Beyala, une écriture inclusive : vers l'émergence féminine**
Elise ABENG ZE..... 109-128
9. **Didactique du français langue seconde : quel encadrement pédagogique pour un développement professionnel efficient des enseignants ?**
Arnaud OUÉDRAOGO..... 129-145
10. **L'occupation abusive des terres dans Raga et le rêve mexicain de Jean-Marie Gustave Le Clézio, une violation du droit à la propriété**
Yaya KONÉ..... 146-159
11. **Travailler le sacré. Polar africain et capitalisme de l'occulte chez Konaté et Ndione**
Taoussi Taoukamla BICHARA..... 160-175

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

- 12. Imaginaire littéraire et développement durable : une analyse de
La danse du vilain de Fiston Mwanza Mujila**
Eulalie Patricia ESSOMBA..... 176-189
- 13. La transparence esthétique dans les romans d'Octave Mirbeau :
entre expressionnisme et subversion romanesque**
DZENE EDZEGUE Joseph Bénard..... 190-201
- 14. Culture matérielle et culture immatérielle dans l'organisation
des funérailles moose du village de Yaké**
SARE Honorine & SAOUADOGO Sidibéouéndin..... 202-214

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

- 15. Communication des organisations féministes sénégalaises et
industries culturelles : la provocation comme stratégie de visibilité**
Alioune Badara GUEYE & Ngagne FALL..... 215-227
- 16. Supports de sensibilisation des maladies cardiovasculaires
en Côte d'Ivoire : un regard sociolinguistique**
Ahi Yao Guillaume, Kouadio Amah Victoire & Konan Kouacou Fabrice..... 228-242
- 17. Médias numériques et propagande contre le 4ème mandat
lors de l'élection présidentielle ivoirienne de 2025**
Koffi Nestor N'DRI..... 243-259
- 18. Communication et musique urbaine ivoirienne : influence,
recomposition des valeurs et dynamiques d'appropriation des jeunes**
Boni Hyacinthe KPANGBA..... 260-276

Patrimoine, art, culture et cinéma

- 19. La "Maison des artistes" de Grand-Bassam : sociographie d'un lieu de
création et de diffusion de la peinture contemporaine en Côte d'Ivoire**
Krou Eugène ASSOUMOU..... 277-291
- 20. Le langage indicible dans l'art des cordes tissées de Christian Lattier**
Yoro Emmanuel GUEYE..... 292-307
- 21. Modélisation du féminisme dans le cinéma documentaire :
la femme porte l'Afrique d'Idriss Diabaté**
Nangnintaha Estelle KONÉ & André Banhouman KAMATE..... 308-321

Informatique

- 22. Transition numérique et gestion des productions scientifiques :
état des lieux, contraintes et recommandations**
Aminata Nadège SAKO Epse BAYOKO & Abou Bakary BAYOKO..... 322-333

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**Civilisations**

- 23. La piraterie dans les provinces anatoliennes à l'époque hellénistique**
Ibrahima DIAMANKA..... 334-347

Archéologie

- 24. Savoir-faire ceramique du nord et du sud de la Côte d'Ivoire :
cas des zones de Tengrela et d'Anyama**
Tiantio SANOGO épse BAMBAMBA & Affoua Eugénie KOUAME..... 348-360

Histoire

- 25. Le Zhégié de Dassa : fonctionnement d'une juridiction traditionnelle
et enjeux de sa valorisation patrimoniale (Burkina Faso, Nando)**
Boukary DABAL & Désiré BATIENO..... 361-372
- 26. La politique étatique de la protection de l'environnement minier
en Côte d'Ivoire (2000-2024)**
SIDIBE Nohan & NDIA YE El Hadji Amadou Ba..... 373-389
- 27. Gouvernance coloniale et marginalisation socio-spatiale
dans la ville de Daloa : 1920 -1956**
Blé Angélin LAGO 390-401
- 28. La diplomatie publique sud-coréenne en Côte d'Ivoire (2011-2021)**
Yao Serge-Rodrigue AHI..... 402-418
- 29. Administration coloniale et transformations économiques
en Côte d'Ivoire de 1908 à 1960**
N'Goran Alphonse BROU..... 419-433
- 30. L'identité natchaba du XVI^e au début XX^e siècle**
Sougla YATOUTI & Ilaboti DIPO 434-450
- 31. Migration et installation des Noumou (Danlèssôgô)
chez les Koulango de Nassian (XVIII^e - XX^e siècle)**
Koffi Alain KOUASSI..... 451-463
- 32. Acteurs et organisation de la commercialisation du cacao
dans la région de l'Indénié (1920-1970)**
Alfred Brondon Esso AKESSÉ & Antoine Koffi GOLÉ 464-485
- 33. Les mutuelles dans le développement local : l'exemple de la mutuelle
de développement de la sous-préfecture de Napié (nord Côte-d'Ivoire)
de 1965 à 2014**
Valy YEO..... 486-503
- 34. Système de santé colonial et construction du chemin de fer
en Côte d'Ivoire (1904-1931)**
Chidjé Mireille Léontine AKRE, Blé Angélin LAGO &
Ange Barnabé ADOFFI..... 504-518

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

- 35. La commémoration tournante du 11 décembre au Burkina Faso 2008 -2020 : dynamique d'urbanisation et enjeux sanitaires dans les villes de Manga et de Tenkodogo**
Moussa ZABSONRE & Inoussa YELBI..... 419-534
- 36. La pénétration coloniale française dans le pays bhété de Soubré, 1897-1910**
Huberson Bahi POAMÉ & Mamadou BAMBA..... 435-546

Géographie

- 37. Infrastructure hydraulique, fragmentation des parcours pastoraux et vulnérabilités du pastoralisme à Diama dans le Delta du fleuve Sénégal**
Ramata Ndianor, Aliou Ndao, Tamsir Mbaye & Cheikh Samba Wade 547-564
- 38. Electrification et développement socio-économique dans le village de Dialakorobougou, commune de Mountougoula au Mali**
Idrissa Amadou TRAORE & Idrissa Issa CISSE..... 565-578
- 39. Perception des populations sur les impacts socio-économiques et écologiques des ouvrages antiérosifs dans la zone girafe de Kouré au Niger**
ISSAKA ATTININE Abdoul Nasser & ILBOUDO Dieudonné..... 579-595
- 40. Les intermédiaires fonciers dans la ville de Kolda (Sénégal) : entre opportunités et contraintes**
Yaya DIALLO & Oumar SY..... 596-609
- 41. De l'agrovillage à la ville secondaire en recomposition : dynamiques économiques, pressions foncières et transition urbaine à Bonoua (Sud-Est de la Côte d'Ivoire)**
Jean Baptiste ESSAN & ALOKO N'Guessan Jérôme..... 610-629
- 42. Santé reproductive en milieu rural et dispositifs du SWEDD : lecture territoriale à San-Pedro**
Oulai Munné-Prisca YOH Épouse TIA & Koua Ange Donatien BROU..... 630-645
- 43. Les territorialités dans l'espace périurbain dakarois : cas de Diass et Sindia**
Seybatou THIOM..... 646-662
- 44. Facteurs associés à l'augmentation du recours aux consultations prénatales au Burkina Faso**
Fahimatou Rayagne-Wendé OUEDRAOGO & Moussa BOUGMA 663-677
- 45. Valorisation des résidus de cacao et empowerment des femmes rurales : enseignements de la sous-préfecture de Soubré (Sud-ouest de la Côte d'Ivoire)**
Kopeh Jean-Louis ASSI..... 678-694
- 46. Influence socio-environnementale et sanitaire du niveau de dégradation des entre deux maisons dans la ville de Gagnoa : cas d'Afridougou, Dar-es-Salam et Odiennékourani**
Abdoul Karim TOURÉ..... 695-710

- 47. Échec scolaire des élèves en classe d'examen dans les établissements d'enseignement secondaire public de la ville de Bouaké : Évolution, facteurs explicatifs et stratégies de réduction**
Faustin GUEI, SEKA Ayenon Ferdinand,
Yah Edwige Bénédicte N'GUETTA épouse GBOKO & Émile Brou KOFFI..... 711-727

Philosophie

- 48. Théorie critique et progrès : Max Horkheimer et la signification de l'individu**
Bi Drigoné Gilles Martial TOUBOUI..... 728-739
- 49. Le Wittgenstein de Hintikka : une réinvention formelle ou une incompréhension des jeux de langage de Ludwig Wittgenstein ?**
Yao Jacques KOUAMÉ..... 740-762
- 50. La vérité chez Claude Bernard : du dualisme qualitatif à l'unité quantitative**
Kouacou Firmin Luc KOFFI..... 763-774
- 51. Meilleur des mondes possibles leibnizien et fléaux d'un monde émergent : cas de l'homosexualité**
Konan Adolphe Dumas N'GATTA..... 775-795
- 52. De l'extrémisme violent aux insécurités en Afrique : une réflexion à partir de Kant**
AVOCES David Pierre..... 796-812
- 53. La pensée face au déterminisme algorithmique : les fondements bernardiens d'une complémentarité par-delà les antagonismes**
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON..... 813-825
- 54. Intelligence Artificielle (IA) et crise ontologique de l'humanité : objectivation de la pensée comme oubli de l'Être**
Yao Wilfried N'GUESSAN..... 826-844
- 55. Neurosciences et environnement : comment vaincre l'éco-anxiété ?**
COULIBALY Sionfongon Kassoum & GONDO Golou Roseline..... 845-857
- 56. Éthique transcendantale et création technique : l'impératif catégorique comme horizon**
Akpolé Koffi Daniel YAO..... 858-870
- 57. La morale sartrienne, un gage des droits des immigrants**
Kouassi Jean-Jacob KOFFI 871-884
- 58. Mariage pour tous : Entre dynamisme mondial et justice sociale**
Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU..... 885-896

Anthropologie et sociologie

- 59. Contribution de la MUCREFCI Daloa dans la reconstruction socio-économique des fonctionnaires et agents de l'État de la région du Haut-Sassandra (Côte d'Ivoire)**
DJETTE Grah Cyrille, KONAN Koffi,
KOFFI Alexis & SANOGO Mamadou..... 897-915
- 60. Genre et développement par l'agriculture en Côte d'Ivoire : cas des femmes du village de Dihi dans le Département de Korhogo**
Navouon FANNY, Olivier GNAN & Nambalassigué Kolo KONE..... 916-932
- 61. Itinéraires thérapeutiques des usagers de drogues dans le contexte urbain abidjanais**
Félicien Yomi TIA 933-951
- 62. Grossesses non désirées et recours à l'avortement clandestin chez les jeunes femmes au Gabon**
Steeve-Thierry BALONDJI & Aimée Patricia NDEMBI NDEMBI..... 952-974
- 63. Foncier et gouvernance migratoire en milieu rural. Les relations intercommunautaires à l'épreuve de la marchandisation de la terre**
Mahamadou ZONGO..... 975-992
- 64. Confrérie des chasseurs en Haute Guinée : mutation entre chasse, environnement et politique**
Sidiki KOUROUMA, Lamine MANSARE & Soumahila BAYO 993-1011
- 65. Féminisation du maraîchage et vulnérabilités socio-institutionnelles dans la gestion de l'eau à Solomougou**
Namè Hassan YÉO & Guy Éric Anicet Quassy KOUAKOU..... 1012-1026
- 66. Le choléra dans le discours de Guy de Maupassant : entre imaginaire populaire et rationalité scientifique**
Martial BAMA..... 1027-1034
- 67. L'extorsion du surtravail de la femme en milieu rural de la Haute Guinée : la mobilité comme mode de recherche d'autonomie ?**
Mamoudou CONDE..... 1035-1058
- 68. Conflits autour de la culture attelée à Atchangbadè au Togo : enjeux, acteurs et mécanismes de résolution**
Konga PALASSI..... 1059-1076

Criminologie

- 69. L'abandon familial et pratiques sexuelles chez des detenu/e(s) au pôle pénitentiaire d'Abidjan**
Rebecca Paule Jacqueline DO & Diescieu Aubin Sylvère KAZON..... 1077-1090
- 70. Enjeu de pouvoir et gestion de risques miniers dans le Haut Katanga : cas du site de Ruashi-mining à Lubumbashi**
MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 1091-1108

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Psychologie

**71. Comportements à risques d'accidents de la circulation
des conducteurs de motos taxis à Bingerville**

YAO Koffi Constant, AKA Blainson Alain &
KOUADIO Lou Younan Yolande 1108-1122

SECTION 4 : SCIENCES ET TECHNOLOGIES

**72. Obstacles à l'accès à l'éducation pour les enfants handicapés
dans un contexte de forte croissance démographique
dans la ville de Parakou (Bénin)**

Boni Romulus BIAOU & Hervé A. KOMBIENI..... 1123-1139

Acteurs et organisation de la commercialisation du cacao dans la région de l'Indénié (1920-1970)

Alfred Brondon Eso AKESSÉ

*Département d'Histoire,
Université Alassane Ouattara,
Bouaké - Côte d'Ivoire,
Email : essoakesse@gmail.com*

&

Antoine Koffi GOLÉ

*Professeur Titulaire
Département d'Histoire,
Université Alassane Ouattara,
Bouaké - Côte d'Ivoire,
Email : golekoffiantoine@yahoo.fr*

Date de soumission : 15-04-2026

Date de publication : 31-05-2026

Résumé

La cacaoculture a pris des proportions importantes dans la région de l'Indénié à partir de 1920. Cette situation est remarquable à travers le nombre important de planteurs et de la forte production. La zone forestière ivoirienne fournit une importante production. Au vu de cette performance, l'administration coloniale décide d'organiser la vente du cacao. Des initiatives sont donc prises afin d'établir un circuit d'écoulement des produits. Le cacao ivoirien faisait l'objet de promotion en vue de capter l'intérêt des industriels et autres acteurs potentiels pour l'aventure coloniale. Pour contrôler la commercialisation, des mécanismes sont mis en place. Il ressort que cette commercialisation connaît une organisation particulière allant aux choix des lieux de transactions, des organismes de régulation et des différents acteurs. Elle se distingue par l'afflux monétaires et de la présence massive de population cosmopolite constituée de commerçants et d'ouvriers.

Mots clés : Commercialisation, Indénié, Cacao, Acteurs, Organisation.

Actors and organisation of cocoa marketing in the Indenie region (1920-1970)

Abstract

Cocoa growing took on major proportions in the Indénié region from 1920 onwards. This situation is remarkable for the large number of farmers and high production. With the intensification of cocoa production in forested areas, it was essential for the authorities to organise marketing to support the efforts already made. To achieve this, measures were taken both outside and inside the colony to establish a distribution network for the products. Ivorian cocoa was promoted to attract the attention of industrialists and other organisations likely to invest in this colonial venture. Mechanisms were put in place to control marketing. It emerged that marketing was particularly well organised, in terms of the venues chosen for transactions, the regulatory entities and the various stakeholders involved. It is characterised by the flow of money and the massive presence of a cosmopolitan population made up of traders and workers.

Keywords: Marketing, Indénié, Cocoa, Stakeholder, Organisation.



Introduction

Au cours de la décennie 1920, le constat est clair, la culture du cacaoyer est définitivement implantée dans la colonie (F. Kaby, 2016 : 211). Les planteurs africains s'y adonnent massivement en raison de sa culture relativement facile, son rendement élevé et constant. Le nombre des planteurs de cacaoyer est devenu considérable avec son augmentation régulière. Le cacaoyer finit par occuper une place prépondérante au sein des cultures de rente de la colonie. Cette place de choix est perceptible au niveau des quantités de produits récoltés chaque année. La production en 1920 atteint 1036 tonnes selon la Chambre d'Agriculture de Côte d'Ivoire, p. 127. Avec l'intensification de la production, il est primordial pour l'administration d'organiser la commercialisation pour ne pas anéantir les efforts déjà consentis. Pour ce faire, des actions sont menées tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la colonie pour établir un circuit d'écoulement des produits. À l'étranger, la promotion des produits de la colonie est entreprise pour attirer l'attention des industriels ou d'autres structures susceptibles de s'investir dans cette aventure coloniale. Ainsi, des résultats d'analyses des produits de la colonie sont publiés pour faire connaître leur qualité. C'est le cas du cacao. Comment l'interaction entre les différents producteurs, commerçants africains, maisons de commerce européennes et administration coloniale, a-t-elle façonné l'organisation de la commercialisation du cacao dans la région de l'Indénie entre 1920 et 1970, et dans quelle mesure cette organisation a-t-elle favorisé à la fois l'essor de la filière et la dépendance économique des producteurs locaux ? L'objectif recherché est d'analyser le rôle des différents acteurs et les mécanismes d'organisation de la commercialisation du cacao dans la région de l'Indénie entre 1920 et 1970, afin de comprendre comment cette filière a contribué à la fois à l'essor économique régional et à la dépendance des producteurs locaux.

Cette étude est importante car elle permet de comprendre comment la colonisation et l'intervention des différents acteurs ont structuré la filière cacao, moteur de l'économie ivoirienne. Ainsi, pour mener à bien cette étude, nous avons procédé au recueillement des informations dans des sources imprimées, des ouvrages généraux, des mémoires, des thèses, et des articles. Aussi, les avons-nous analysés, puis confrontés et recoupés, afin de retenir celles qui semblaient justes, pour traiter le thème.

Cette étude s'articule autour de trois grands axes. Le premier aborde la mise en place et le déroulement de la traite dans l'Indénie de 1920 à 1970, le second met en relief les acteurs et les mécanismes de la commercialisation de 1930 à 1950. Le troisième axe analyse les conséquences et héritages de l'organisation coloniales de 1950 à 1970.

1. La mise en place et le déroulement de la traite dans l'Indénié (1920-1970)

1.1. L'organisation de la traite

L'ouverture de la traite passe par la récolte du cacao. La récolte de cacao commence en Octobre et se poursuit en Novembre. Elle est l'affaire des hommes qui détachent les cabosses de l'arbre avec un long couteau spécialement conçu à cet effet et les rassemblent en petits tas d'une vingtaine de cabosses au pied des arbres. De là, elles sont transportées par les femmes au bord de la plantation et empilés en tas. Cinq ou six jours après, les hommes se groupent autour de ces tas et procèdent à l'ouverture des cabosses, leur vidage revient aux femmes. Les fèves extraites sont ensuite mises en tas, puis entièrement recouvertes de longues feuilles de bananiers maintenues par des pièces de bois. Ensuite, vient la fermentation. L'un des éléments importants à prendre en compte relève de sa durée qui doit normalement s'établir entre 5 et 7 jours en période de forte chaleur ou 2 semaines si les conditions climatiques ne le permettent pas. C'est une étape nécessaire pour garantir une meilleure qualité des fèves (M. Tano, 2012 :140). Le service de l'Agriculture a initié l'usage de bacs de fermentation qui sont actuellement utilisés, mais pour des petites quantités de produit, par certains planteurs. Après six jours, les fèves sont transportées au village et étalées sur des séchoirs solaires, réalisés avec des claies en matériaux locaux. Les fèves sont périodiquement remuées. Si les conditions d'ensoleillement sont bonnes, le séchage est généralement satisfaisant après une période de 10 à 15 jours (G. Achiepo, 1980 :121). Une fois le produit prêt pour la vente, le paysan se rapproche des points de ventes.

1.2. Les points de collecte

Les centres d'achat de cacao dans l'Indénié pendant la période coloniale étaient des points cruciaux dans la chaîne de commercialisation du cacao. Ces centres jouaient plusieurs rôles essentiels. Les centres d'achat servaient de points de collecte où les producteurs locaux apportaient leur cacao. Le cacao des petits producteurs était collecté en quantités suffisantes pour être vendu en gros aux commerçants et exportateurs. Dans ces centres, le cacao était souvent trié et évalué pour assurer qu'il répondait aux normes de qualité requises pour l'exportation. Cela incluait le séchage, le nettoyage, et parfois le stockage temporaire. Les transactions entre les producteurs, les intermédiaires et les exportateurs européens se déroulaient principalement dans ces centres. Les prix étaient négociés et les paiements étaient effectués. Ils étaient souvent situés à des endroits stratégiques, comme près des routes principales pour faciliter le transport du cacao vers les ports d'exportation. Ils disposaient également d'entrepôts pour le stockage temporaire du cacao. On les retrouve généralement dans les villages stratégiques de l'Indénié, où la production de cacao était élevée. Abengourou en tant

que capitale de la région de l'Indénié, était un centre majeur de commerce et de collecte de cacao. Les infrastructures de transport y étaient bien développées, facilitant l'exportation du cacao. Également, de nombreux villages et petites villes autour d'Abengourou et d'Agnibilékrou avaient des centres d'achat plus petits, où les producteurs locaux pouvaient vendre leur cacao avant qu'il ne soit transporté vers les centres plus grands. Le choix des lieux de vente fixe dépendait de plusieurs facteurs, mais surtout de la quantité de denrées produites dans la localité et aussi de son importance démographique (M. Keita, 2012 : 214). Les autorités coloniales françaises jouaient un rôle dans la régulation et l'organisation des centres d'achat, souvent en partenariat avec des entreprises commerciales européennes. Les centres d'achat de cacao dans l'Indénié étaient donc des points essentiels pour la collecte, le tri, la transaction, et le transport du cacao pendant la période coloniale.

1.3. Les circuits de commercialisation et de fixation du prix du cacao

1.3.1. Les chaînes de la commercialisation du cacao

Le circuit de commercialisation du cacao dans l'Indénié comprenait plusieurs étapes et acteurs clés. Le cacao était principalement cultivé par des petits producteurs locaux dans des plantations familiales. La culture du cacao nécessitait des étapes comme la préparation des sols, la plantation, l'entretien des cacaoyers, et la récolte des cabosses de cacao. Après la récolte, les producteurs vendaient leur cacao aux traitants locaux, souvent Dioula, qui parcouraient les villages pour acheter les fèves de cacao. Le cacao était ensuite transporté vers des centres d'achat situés dans des villes et des villages stratégiques comme Abengourou et Agnibilékrou. Les traitants locaux vendaient ensuite le cacao aux commerçants syro-libanais ou européens. La traite des produits d'exportation, cacao, café, a rendu nécessaire la création d'un réseau commercial dense (L. Boutillier, 1960 :167). Les prix étaient négociés et les paiements étaient effectués, souvent en espèces ou en nature. Le cacao était transporté des centres d'achat aux ports d'exportation par différents moyens, incluant les routes et le chemin de fer. Les villes dotées de bonnes infrastructures de transport jouaient un rôle clé dans ce processus. Des entreprises telles que la CFAO et la SCOA supervisaient souvent le transport du cacao vers les ports. Elles possédaient des réseaux logistiques bien établis pour assurer un transport efficace. Le cacao arrivait au port d'Abidjan, d'où il était exporté vers l'Europe et d'autres marchés internationaux. Les entreprises commerciales géraient l'exportation en s'assurant que le cacao était correctement emballé et chargé sur les navires. Ce circuit complexe et bien structuré permettait de transformer le cacao cultivé dans les plantations de l'Indénié en un produit

d'exportation rentable, reliant les producteurs locaux aux marchés mondiaux. Mais avant, il faut fixer le prix du cacao avant la vente.

1.3.2. La fixation du prix du cacao

La formation du prix du cacao était influencée par plusieurs facteurs et acteurs à différents niveaux de la chaîne de commercialisation. Au début de la campagne agricole, les prix du café et du cacao sont fixés par le Gouverneur général des colonies à Dakar¹. De la valeur FOB² du produit, celui-ci établit la valeur au point de sortie, puis en accord avec les chambres de commerce, d'agriculture et d'industrie, les valeurs dans les magasins généraux du port d'embarquement et le prix minimum d'achat au port. À partir des tarifs de transport par route, par voie ferrée ou est fixé le prix du produit par arrêté pour chaque centre d'achat. Le Lieutenant-gouverneur de la colonie fait communiquer les prix dans toutes les circonscriptions. Ce sont les prix qui doivent être exhibés par les agents de commerce. Les planteurs ne participent donc pas à la formation des prix. Dans ces conditions, leurs chances de réussite sur la traite sont d'office réduites (M. Keita, 2012 : 218).

Une bonne récolte entraînait souvent une baisse des prix en raison de l'abondance de l'offre, tandis qu'une mauvaise récolte pouvait entraîner une augmentation des prix. La demande des marchés européens et autres marchés internationaux jouait un rôle crucial. Une forte demande de cacao pour la production de chocolat et autres produits augmentait les prix. Pour que le prix soit élevé, le cacao était trié et classé selon sa qualité. Les fèves de meilleure qualité obtenaient un prix plus élevé sur le marché. Les centres d'achat évaluaient la qualité du cacao avant de le commercialiser. Aussi, les autorités coloniales françaises pouvaient intervenir dans la fixation des prix pour stabiliser le marché ou encourager la production. Cela incluait des politiques de fixation des prix minimums et des subventions. Les taxes imposées par les autorités coloniales sur l'exportation du cacao pouvaient affecter les prix payés aux producteurs locaux. Le pouvoir de négociation des producteurs dépendait souvent de la concurrence entre les acheteurs et de la quantité et qualité du cacao qu'ils produisaient. Les traitants achetaient le cacao aux producteurs à des prix négociés, puis le revendaient aux commerçants syro-libanais ou européens. Ils jouaient un rôle crucial dans l'agrégation et le tri du cacao, influençant ainsi les prix de revente.

¹ Les textes qui définissent le régime des prix en AOF sont des arrêtés généraux du Gouverneur Général par année. Circulaire n°171 du 21 Octobre 1936 ; loi du 14/03/1942 définit le régime des prix en AOF.

A.N.C.I 6841 R ; V-17-200 lettre du gouverneur général de l'AOF au gouverneur d'Abidjan à propos du contrôle des prix, 21/10/1936 et annuaire statistique de l'AOF 1950-1954 Vol.5, Tome 1 ; pp 261-266.

² FOB Signifie Free on Board c'est-à-dire que tous les frais sont à la charge du fournisseur jusqu'à l'embarquement des marchandises. La responsabilité du fournisseur n'est dérogée que lorsque le bateau quitte le port. Le client prend alors tous les frais des marchandises en charge jusqu'à l'arrivée chez lui.

Ces commerçants évaluaient la qualité du cacao acheté et offraient des prix en fonction des normes internationales et des coûts de transport. Ils négociaient également avec les entreprises européennes et autres exportateurs.

Les grandes entreprises comme la CFAO et la SCOA fixaient les prix d'achat en fonction de la demande internationale et des coûts logistiques. Elles avaient souvent des accords avec les autorités coloniales pour stabiliser les prix. Les prix du cacao sur les marchés internationaux, notamment les bourses de matières premières en Europe, dictaient en grande partie les prix d'exportation. Les fluctuations des prix internationaux influençaient directement les prix payés aux producteurs locaux. Les prix négociés entre les producteurs et les traitants ou centres d'achat, étaient basés sur les conditions locales d'offre et de demande. Des accords préétablis entre les entreprises commerciales et les autorités coloniales pouvaient fixer des prix minimums pour garantir une certaine stabilité économique pour les producteurs. Les autorités coloniales pouvaient imposer des régulations pour fixer des prix planchers ou plafonds, influencer les prix à travers des subventions ou des taxes, et stabiliser le marché. La formation du prix du cacao est donc un processus complexe influencé par des facteurs locaux et internationaux, des coûts de production et de transport, et des politiques coloniales. Les acteurs à différents niveaux de la chaîne de commercialisation jouaient chacun un rôle crucial dans ce processus. Nous verrons maintenant les acteurs de cette chaîne de commercialisation.

2. Les acteurs et les mécanismes de la commercialisation (1930-1950)

Plusieurs acteurs interviennent dans la commercialisation du cacao. Nous avons les organismes étatiques.

2.1. L'encadrement et la régulation par l'administration coloniale

2.1.1. Le service de l'inspection des produits

Les exigences des marchés et la précarité du commerce pendant le second conflit mondial emmènent les autorités de la colonie à installer plusieurs structures. Elles avaient pour principal objectif d'améliorer la qualité et les conditions de vente des produits agricoles (F. Kaby, 2016 :166). C'étaient le service de l'inspection des produits du cru, le comité local des échanges commerciaux et le service du ravitaillement. Le service de l'inspection des produits est créé le 26 Mars 1924. Il a été créé dans le but d'améliorer dans la mesure du possible, la qualité des produits exportés de la colonie, de ne présenter sur le marché que des produits ayant une valeur constante. Cette mesure devait permettre la vente sur échantillons et aussi à l'indigène d'obtenir les plus hauts prix pour ses produits. Ce service est placé sous la direction immédiate de la Chambre de commerce. Il comprend un inspecteur et des conseillers qui sont chargés de

l'application des arrêtés fixant les conditions que doivent remplir les produits pour être considérés comme loyaux et marchands et être admis à la circulation, à la vente et à l'opération. Ils délivrent, après vérification, un ticket de visite pour les produits remplissant les conditions exigées. Dans le cas contraire, leur reconditionnement est exigé. Cette disposition était idéale pour contraindre, d'une part, les producteurs à prendre soin de leurs récoltes (Journal officiel de la Côte d'Ivoire, 1924 : 275). Et, d'autre part, les commerçants doivent acheter des produits de qualité dans la mesure où les contrôles s'effectuent en tout endroit où s'opèrent des transactions. Son suivi doit permettre aux producteurs, aux commerçants et à la colonie de tirer un grand profit des cultures. Pour appuyer cette démarche et avec la probabilité d'une guerre prochaine, des précautions étaient prises. Un arrêté général du 6 Décembre 1938 institue le comité local des échanges commerciaux, représentation locale du comité fédéral des échanges commerciaux. Il a pour tâche de coordonner les achats de produits agricoles pour satisfaire les besoins de la métropole en période de paix ou de guerre. Des établissements commerciaux, des groupements de producteurs et de commerçants et des SIP sont désignés pour assurer les fournitures et les livraisons de denrées et produits qui leur sont prescrites par le comité. C'est une manière pour les autorités de protéger ces acteurs de l'économie coloniale de la crise qui s'annonçait (Journal officiel de la Côte d'Ivoire, 1939 : 807). Au cours de la seconde guerre mondiale, ses actions étaient renforcées par celles de la commission de ravitaillement mise en place le 9 Juillet 1940. Elle a pour mission d'étudier et de proposer toutes mesures de nature à faciliter le ravitaillement de la population et à répartir de façon équitable et rationnelle, entre les collectivités et services intéressés, toutes les ressources disponibles provenant de la colonie ou de l'extérieur. Une caisse de stabilisation a été créé pour gérer les produits phares de la Côte d'Ivoire.

2.1.2. La caisse de stabilisation

La gestion des ressources issues de l'agriculture est confiée à une structure appelée la Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix aux Producteurs Agricoles-CSSPPA-. Ces comptes sont remplacés par les caisses de stabilisation du café et du cacao en application des décrets n° 55-1284 et n°55-1285 du 30 septembre 1955 (V. Boussou, 2017 : 37). Pendant que l'arrêté du 16 Décembre 1955 définit les objectifs et les limites de la Caisse du café, des arrêtés pris en 1957 et 1958 règlent les conditions d'intervention de la caisse du cacao. Ces textes fixent à ces caisses les objectifs suivants : assurer aux producteurs une rémunération suffisante ; rechercher et appliquer toutes mesures propres à améliorer la qualité et réduire les frais grevant l'écoulement du café et du cacao sur les marchés extérieurs. Elle a pour objectif d'exécuter des

programmes d'actions spéciales directes en faveur du développement et d'une meilleure productivité de la culture du caféier et du cacaoyer (Ministère du plan, service de la statistique, 1947-1956 : 138-139). La Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Produits Agricoles³ contrôlait l'ensemble de la filière sur tout le territoire. Ses fonctions se résumaient en six points essentiels. Il s'agit pour la caisse d'autoriser et contrôler les ventes des exportateurs à l'étranger, effectuer directement des ventes. Elle intervient dans le contrôle de la qualité du produit à l'achat et à l'exportation, fixe les prix garantis et le barème, gérer le mécanisme et le fonds de stabilisation. Encore, elle contrôle l'accès à la profession et déterminer les quotas à l'exportation. La politique menée par la stabilisation se caractérise à la fois par une pression fiscale et parafiscale importante et par la fixation de prix incitatifs aux planteurs. En dehors de la caisse de stabilisation, nous avons un service de contrôle de la commercialisation.

2.1.3. Le service de contrôle de la commercialisation

La genèse du Service du Contrôle de la Commercialisation remonte à bien avant l'indépendance. À cette époque était organisé au sein du Ministère des Finances, des Affaires Économiques et du Plan, un service de conditionnement chargé du contrôle de la qualité des produits dans le port d'Abidjan. En 1963, une année après la fusion des deux Caisses de Stabilisation des Prix du Café et du Cacao par décret du 62-37 du 8 Février 1962, la situation du Service de la Commercialisation devait se clarifier davantage. En 1963 il est institué à la Caisse de Stabilisation par le décret 63-495 du 29 Novembre 1963, le Service du Contrôle de la Commercialisation des produits agricoles avec pour tutelle le Ministère des Finances, des Affaires Économiques et du plan (A. Niamkey, 2010 : 253). Le Service du Contrôle de la Commercialisation des Produits Agricoles a pour mission de contrôler la commercialisation, le conditionnement et les prix des produits agricoles à l'intérieur. Il vérifie les chargements et la régularisation des opérations au départ des centres d'achat. Il contrôle les mouvements des produits entre les centres d'achat et les ports d'embarquement en ce qui concerne notamment la conformité des lettres de voitures. Également, il a pour mission d'établir à l'arrivée au port d'embarquement et au vu des lettres de voitures, les bons de paiement concernant les frais de transport intérieur prévus par le barème en vigueur. Il est chargé du contrôle de la qualité du

³ Cette structure a pour mission de stabiliser les prix des principaux produits. Au début de chaque campagne, le gouvernement fixe les prix à la production. Sur la base de ces prix, la CSSPPA calcule une valeur f.o.b. qui tient compte de divers éléments du coût d'exportation. Lorsque le prix effectif à l'exportation est supérieur à la valeur f.o.b. estimée, l'exportateur verse la différence à la Caisse de stabilisation. Dans le cas contraire, c'est à la Caisse de lui verser la différence. Étant donné le niveau élevé des cours mondiaux du cacao et du café, et la modification du régime des droits et taxes à l'exportation. Les excédents de la caisse ont permis de financer certaines dépenses d'équipement.

produit depuis son ramassage jusqu'à son arrivée à Abidjan (C. Benveniste, 1974 : 98). Cette structure possède des démembrements à l'intérieur du pays. Il dispose de 4 postes de contrôle routier au lieu d'un poste à Abidjan, des postes de contrôle à l'intérieur, 11 inspections régionales à l'intérieur en lieu et place de l'inspection mobile. En 1967 le nombre des inspections régionales s'accroît avec la création de celles de Gagnoa, Dimbokro, Korhogo et Bouaké. Les besoins d'un contrôle plus outillé et plus efficace ont amené depuis 1963 à des recrutements de personnel du Service de la Commercialisation. Ainsi de quelques 100 agents dans les années 1960, le service compte 530 agents (A. Niamkey, 2010 : 255). Les producteurs participent à la commercialisation.

2.2. Le rôle des producteurs locaux et des réseaux villageois

2.2.1. Les producteurs locaux

La frange de la population qui se spécialise dans la culture du cacao est nommée producteur. Elle est composée d'hommes, de femmes, d'enfants, des manœuvres contractuels ou permanents, vivants dans les villages et campements, dont certains sont difficilement accessibles. Reconnus sous le nom de paysan et de sa main d'œuvre, ils se consacrent essentiellement à la culture des produits de rente destinés à l'exportation. Ces producteurs détiennent en général des exploitations de petites tailles d'en moyenne trois à cinq hectares et de type familial (M. Soumahoro, 2015 : 135). Ils assurent la production sur des parcelles de faibles superficies. Les produits agricoles de l'économie d'échange sont plantés, entretenus, récoltés et vendus par eux. Leur connaissance du mécanisme de la commercialisation des produits est souvent limitée. Ils constituent le maillon le plus faible de la chaîne, ce sont des producteurs individuels. Le cacao était vendu dans leur totalité par le producteur au commerce. Les échanges s'effectuent en fonction des périodes de traite propre à chaque produit. Elle est fixée par l'administration en tenant compte des récoltes et de la préparation des produits. L'objectif est d'acheter les produits dans les régions de culture et de les drainer jusqu'aux wharfs. Les produits sont achetés dans les lieux de productions. De ce fait, l'administration incite les producteurs à acheminer, leur cacao vers les sous factoreries. Ces centres possèdent des ateliers qui s'occupent du contrôle et de la pesée des produits⁴. C'est ainsi qu'en 1925, la production de cacao du Sud de Bondoukou descendit, par portage, au village d'Agnibilékrou, centre commercial secondaire et dans le cercle de l'Indénié (A.N.C.I, 1RR36, XI-43-4226, 1905-

⁴ Pour que les produits soient contrôlés, il faut remplir des conditions contenues dans les décrets pris à cet effet. La pesée est effectuée par les agents de l'administration. Après ces opérations, des documents portant le poids et la qualité du produit sont délivrés aux producteurs. C'est avec ceux-ci qu'ils peuvent vendre sans difficulté leurs produits aux commerçants.

1933). Elle est transportée soit par les traitants, soit par les producteurs. Certains villages de la partie Sud du cercle vendent directement leurs récoltes à Agboville, centre principal. Au cours de ce stade, comme les produits vivriers, des quantités importantes de produits de rente étaient cédées au commerce. L'absence de données statistiques ne permet pas de présenter une vue d'ensemble de la situation. Cependant, des éléments donnent la possibilité de montrer les quantités de certains produits vendus dans quelques régions. Le second niveau de commercialisation incombe aux commerçants. Le réseau commercial comprend actuellement, en plus des comptoirs des grandes maisons de commerce et de quelques commerçants européens et libano-syriens installés seulement dans les quatre ou cinq plus gros villages de la subdivision.

2.2.2. Les réseaux villageois

La dynamique de la commercialisation du cacao dans l'Indénié pendant la période coloniale était donc marquée par une interaction complexe entre ces différents acteurs, influencée par les politiques coloniales et les conditions économiques locales et internationales. Les traitants dioula étaient des commerçants indigènes d'Afrique de l'Ouest qui jouaient un rôle essentiel dans le commerce du cacao et d'autres produits agricoles pendant la période coloniale. Ils servaient d'intermédiaires entre les producteurs de cacao locaux et les commerçants européens. Ils parcouraient les villages pour acheter le cacao directement aux petits producteurs, souvent en échange de biens de consommation ou d'autres marchandises. Ces traitants possédaient des réseaux commerciaux bien établis qui s'étendaient à travers l'Afrique de l'Ouest. Ces réseaux leur permettaient de déplacer efficacement le cacao des zones de production vers les centres de collecte et, finalement, vers les ports pour l'exportation. En tant qu'acteurs locaux, les traitants dioula avaient une connaissance approfondie des cultures locales, des langues et des pratiques commerciales. Cette connaissance leur permettait de négocier efficacement avec les producteurs et de surmonter les défis logistiques et culturels. Ils fournissaient souvent des avances en espèces ou en nature aux producteurs en échange de futures récoltes de cacao. Ce système de crédit permettait aux producteurs de financer leurs opérations agricoles mais les liait également aux traitants pour la vente de leur production. L'une de leur caractéristique est l'adaptabilité. Les traitants dioulas étaient flexibles et pouvaient s'adapter aux fluctuations du marché. Ils étaient capables de diversifier leurs activités commerciales pour inclure d'autres produits agricoles ou marchandises en fonction de la demande. Leur action se limitait presque exclusivement à la collecte de produits de traite et au transport. Leur organisation est

essentiellement familiale et ils appliquent des méthodes déjà en vigueur à l'époque précoloniale (M. Keita, 2012 : 210).

Les commerçants dioula jouaient un rôle crucial dans le système de commercialisation du cacao en assurant la liaison entre les producteurs locaux et les marchés internationaux, en facilitant le flux de marchandises et en contribuant au développement économique de la région pendant la période coloniale. Les traitants européens et syro-libanais jouaient également des rôles importants dans la commercialisation du cacao dans l'Indénie pendant la période coloniale. Les traitants européens étaient principalement impliqués dans l'exportation du cacao vers les marchés européens. Ils établissaient des comptoirs commerciaux dans les principales zones de production et les ports. Ils investissaient dans les infrastructures nécessaires pour le transport du cacao, telles que les routes et les entrepôts. Cela facilitait le déplacement du cacao des plantations aux ports d'exportation. Ils disposent d'entreprises commerciales comme la Compagnie Française de l'Afrique Occidentale et la Société Commerciale de l'Ouest Africain. Ces entreprises avaient des réseaux de distribution bien établis et jouaient un rôle dominant dans le commerce du cacao. Les traitants européens avaient souvent des liens étroits avec les autorités coloniales, ce qui leur permettait de bénéficier de politiques favorables et de réglementations avantageuses pour leurs activités commerciales. Ils ont très vite abandonné ce métier car il exige des contacts et de nombreux déplacements chez les indigènes.

Quant aux syro-libanais, ils servaient d'intermédiaires entre les producteurs locaux et les exportateurs européens. Ils achetaient le cacao auprès des producteurs locaux et le revendaient aux grandes entreprises européennes. En plus du commerce de gros, ils étaient souvent impliqués dans le commerce de détail, vendant des biens de consommation courante aux producteurs locaux. Ils offraient aussi des crédits aux agriculteurs en échange de futures récoltes de cacao (R. Vaquier, 1986 : 67). Ils avaient des réseaux commerciaux qui s'étendaient au-delà de la Côte d'Ivoire, leur permettant d'importer et d'exporter divers produits. Leur expertise en commerce leur permettait d'opérer efficacement dans un environnement colonial complexe. Également, grâce à leur capacité à naviguer entre différentes cultures et langues, les traitants syro-libanais pouvaient établir des relations de confiance avec les producteurs locaux, facilitant ainsi le commerce. Dans la collecte des produits, ils n'hésitent pas à aller dans les contrées les plus reculées et d'accès difficile. Très familiers aux Africains, leur faisant beaucoup d'avance sur les marchandises, les Syro-libanais parviennent à se tailler une place enviable dans les relations d'affaires, mieux que les Dioula. Mais, là où leurs activités portèrent un grand coup

aux sociétés de traite, c'est dans le domaine des importations et des ventes au détail. (M. Keita, 2012 : 210).

Les traitants européens et syro-libanais travaillaient souvent ensemble, bien que parfois en compétition. Les syro-libanais achetaient souvent du cacao auprès des producteurs locaux avant de le vendre aux entreprises européennes pour l'exportation. Cette collaboration et cette concurrence ont contribué à la complexité et à la dynamisation du commerce du cacao dans la région. Ils étaient des acteurs clés dans la chaîne de valeur du cacao pendant la période coloniale, chacun apportant ses propres compétences et réseaux pour faciliter le commerce et l'exportation de cette précieuse marchandise. L'administration favorisait l'installation de nombreuses maisons de commerce pour la commercialisation de produits devant faire l'objet d'exportation (K. Mayebe, 1984 : 32). Suivant l'évolution de la pacification, elles finissent par être présentes dans presque tous les cercles de la colonie en réduisant le champ d'activité des traitants africains. Il s'agit, entre autres, de la Société Commerciale de l'Ouest Africain, de la Compagnie Française de l'Afrique Occidentale, de la Compagnie africaine française, de la Compagnie Française de la Côte d'Ivoire.

2.3. L'intervention des maisons de commerce européennes

2.3.1. Les grandes maisons de commerce

Les clefs du commerce étaient détenues par les grandes maisons de commerce, bénéficiaires de la hausse des prix des produits tropicaux. Ainsi, l'implantation des sociétés de traite et leur développement étaient liés à la santé économique de la colonie. Au sortir de la première guerre mondiale, le commerce de traite en Côte d'Ivoire était dominé par les deux majors de l'AOF : Compagnie Française de l'Afrique de l'Ouest et la Société Commerciale de l'Ouest Africain. On peut ajouter la Compagnie Française de Côte d'Ivoire, filiale d'Unilever, et la Nouvelle Compagnie de Kong, héritage de la Maison Verdier. Dans les années qui suivent, ces établissements connaissent un développement. Ainsi selon Braibant, le capital de la Compagnie de Kong passe de 13 millions en 1926 à 50 millions en 1929, tandis que la SCOA voit le nombre de ses comptoirs passer de 7 à 24 de 1914 à 1929 (B. Patrick, 1976 : 558).

Du côté de la CFAO, le nombre de factoreries passe de 6 en 1914 à 25 en 1925 pour finalement atteindre 29 à la veille de l'indépendance de la Côte d'Ivoire. Si l'organisation principale sur le territoire relevait du comptoir central, les factoreries, elles, collectaient les produits et consentaient des avances à des traitants avec qui elles avaient des rapports. Cependant parmi les factoreries, il faut distinguer celles des villages tenus par des gérants africains de celles des grands centres aux mains des subalternes européens (J. Kobi, 2007 : 45). Les factoreries des

centres étaient généralement de véritables plaques tournantes régionales, car c'était là que les marchandises étaient stockées puis acheminées sur les villages. C'était là également qu'aboutissaient les produits collectés. Il convient de signaler que les prix des produits étaient fixés par les grandes compagnies. Et, ils n'acceptaient de réduire ou de supprimer les bénéfices que lorsque l'avenir d'une production se trouvait gravement menacé par le refus des paysans de continuer à produire pour des rémunérations dérisoires. Ce qui explique pourquoi les planteurs d'Abengourou indignés par les pratiques des sociétés de traite écrivaient ceci :

Dans quelque jour s'ouvre la traite de cacao. Que de surprise, elle nous réserve chaque année. Nous sommes trop habitués aux procédés des maisons de commerce de la place. Mais notre inertie va-t-elle continuer pendant longtemps ? Le cours de nos produits oscille suivant les caprices de nos capitalistes locaux, donnant pour toute raison la mauvaise qualité de notre récolte. Mais cet argument souvent invoqué et qui dévient presque légendaire n'empêche nullement l'exportation. Cela mérite d'attirer l'attention de l'opinion publique⁵.

Nous avons aussi les petites maisons de commerce.

2.3.2. Les petites maisons de commerce

À côté de ces véritables multinationales, s'installent à partir de 1920, un grand nombre de sociétés plus modestes dont le rayon d'action se limitait au territoire de Côte d'Ivoire (J. Kobi, 2007 : 45) -Massieye et Ferras, Abil Gal, etc.- tandis que d'autres avaient une influence purement locale -Nick Land à Man par exemple-. Bénéficiant de la couverture de l'administration, la société de traite tirait un maximum de profits surtout pendant la période de 1920 à 1940. À cette époque le contrôle des produits commerciaux tels que le café et le cacao avait échappé au Gouverneur et à ses collaborateurs. La bienveillance de l'administration avait permis aux compagnies de traite de ne pas trop subir les contres coups de la crise de 1929. De nombreux dégrèvements permirent aux compagnies de traite de limiter leurs pertes, parfois de maintenir leurs bénéfices et même dans quelques cas de les accroître. Les producteurs se trouvaient en contact direct avec les factoreries qui utilisaient des traitants Dioula⁶ en majorité. Les Dioulas jouèrent pendant longtemps un rôle important et indispensable d'intermédiaires. Ils collectaient à l'intérieur du pays des produits d'exportation, et allaient les échanger aux factoreries contre des marchandises de traite qu'ils redistribuaient en campagne. Souvent, ces commerçants cédaient leurs marchandises à crédit contre livraison de produits du cru à leur prochain passage. Mais, ce n'était pas toujours qu'ils recouvraient leurs créances. Les paysans

⁵ *Notre voix* n° 16 du 30 Septembre 1937. Cité par Joseph Abo KOBİ, p 48-49.

⁶ Terme utilisé pour désigner un groupe de commerçant.

étaient exploités car ne sachant pas lire, ils ne pouvaient pas connaître le poids exact que marquait une balance lors de la pesée d'un produit. Félix Houphouët-Boigny témoigne :

Les produits étaient également insuffisamment payés et en outre, on obligeait les indigènes à livrer leurs produits par l'intermédiaire d'employés dits contrôleurs, à la solde du gros commerce qui permettent à ce gros commerce de voler les indigènes sur les poids. Nous n'étions pas autorisés à vendre directement nos produits. Nous étions obligés de passer par des intermédiaires et nous adresser au contrôleur⁷.

Ce comportement dénote du mépris des européens à l'égard des planteurs africains. Ces derniers en retour, devant de telles pratiques, veulent, avant d'effectuer une longue marche pour se rendre dans ces centres, connaître le prix d'achat des produits et refusent de se mettre en route sans avoir été informés. Aussi, devant tant de fraudes de la part des traitants, les producteurs trouvaient les moyens de tricher à leur tour. Ils mettaient des cailloux au fond des sacs déjà imbibé dans l'eau, soit ils séchaient moins le café et le cacao de façon à ne pas leur faire perdre leur poids. Ces pratiques expliquent pourquoi des produits agricoles des africains étaient réputés de mauvaise qualité. Pour mettre fin à cette injustice, dès 1938, la chambre du commerce demande aux planteurs africains de s'organiser en coopérative afin de vendre leurs produits aux prix officiels. C'est ainsi que naquit la première coopérative des planteurs de Sassandra en 1938, dont le siège fut installé à Gagnoa. Face aux fluctuations des prix des produits, la caisse de stabilisation fut créée en 1954⁸. Cette caisse achetait et facilitait la création des stocks pour les exportations. Elle garantissait les coûts au-dessus d'une certaine limite. Ce début de remise en ordre dans le commerce permit aux paysans dont les produits sont écoulés sur le marché extérieur de tirer certain profit de leurs exportations. Les traitants Dioula font partir de la chaîne de commercialisation.

3. Les types de transport et les partenaires commerciaux (1950-1970)

3.1. Les types de transport

3.1.1. Le transport routier

Dans le but de pénétrer la Côte d'Ivoire et s'y installer, les colons ouvrent des pistes. La route gagne en importance. Comme le souligne Alain Konan Brou, les pistes forestières améliorées sont devenues des routes terrassées avec la montée vers l'extérieur des chantiers. Ces routes ont pris de plus en plus d'importance dans le commerce extérieur de la colonie de la Côte d'Ivoire. Elles ont d'abord été ébauchées sous forme de pistes dotées d'ouvrages rudimentaires et

⁷ *Rapport Damas*, Audition de Mr. Houphouët-Boigny devant la Commission d'Enquête Damas, 1963, TI p. 7. Cité par Joseph Abo KOBI, p 50-51.

⁸ Décret du 14 Octobre 1954. il a été rendu applicable en Côte d'Ivoire : les décrets N°55-1284 et 55-1285 du 30 septembre ont créé deux caisses de stabilisation séparées, établissements publics, l'une pour les prix du café, l'autre pour ceux du cacao.

carrossables seulement en saison sèche (A. Brou, 2015 : 3). Il ne s'agissait pas de faire des travaux coûteux, de bonnes pistes, biens étendues, biens tracés, avec des buses, des ponceaux ou des pistes, des ponts en maçonnerie partout où la portée ne dépassait pas quelque mètre. L'objectif premier était de développer au plus vite un réseau de pénétration nécessaire à la mise en valeur de la colonie.

Le réseau routier en Côte d'Ivoire était encore en développement. À cette époque, la colonisation française était en cours et des efforts étaient faits pour améliorer les infrastructures, y compris les routes. Cependant, il est important de noter que le réseau routier était encore limité, en particulier dans les zones rurales. Les routes principales étaient principalement concentrées autour des centres urbains et des zones économiquement importantes. Il y avait également des routes reliant les plantations de cacao aux ports pour faciliter l'exportation. Mais au lendemain de la première guerre mondiale, des routes précaires, sont apparues des grandes voies d'évacuation. Elle s'est accélérée au fil des années et reliait les principaux centres urbains de la périphérie d'Abidjan à la capitale. Il s'agit des routes Grand-Bassam-Abidjan, Bingerville-Abidjan, Dabou-Abidjan et quelques villes de l'intérieur de la colonie comme Daloa, Gagnoa, Bouaké et Abengourou. Ce schéma était dû à la généralisation progressive de l'automobile et aux besoins de plus en plus grandissants en matière de transports de marchandises dans la colonie entre 1920 et 1935 (A. Brou, 2015 : 4). L'administration coloniale les avait développées dans le Sud, le Sud-Est et le Centre-Est de la colonie ivoirienne. Dans ces zones, la présence coloniale était plus forte et très palpable qu'ailleurs sur le territoire, et les cultures de rentes connaissaient un développement particulier.

En outre, l'exploitation forestière et les productions agricoles devaient mobiliser le maximum de compétence afin de les convoier vers les différents points d'exportation. L'amélioration des routes de la colonie de Côte d'Ivoire faisait partie de la stratégie coloniale, celle d'extraire des grandes zones de productions agricoles les ressources de la colonie et les exporter vers la métropole. Le schéma général du réseau est assez simple. Sur l'axe Nord-Sud Bouaké-Abidjan formé par la voie ferrée et la route parallèle sont branchées des routes transversales. Les principales d'une part vers l'Ouest, la route N'douci-Tiassalé-Divo-Gagnoa-Daloa-Man, d'autre part, vers l'Est relie Bocanda et Bongouanou à la gare de Dimbokro, et la route Agboville-Abengourou (H. Fréchou, 1956 : 205). Le premier axe a une importance vitale pour les planteurs européens, dont beaucoup sont situés dans les régions qu'il traverse. Les deux axes ont permis le développement des plantations africaines de l'Indénie qui fournit une importante partie de la production cacaoyère.

Pour pouvoir les exporter dans des conditions irréprochables, il a fallu améliorer les routes, qui dans beaucoup de cas, étaient au dernier degré de l'usure. Elles ne répondaient plus aux exigences d'un transport rapide, sûr et peu onéreux, à cause de l'accroissement de la circulation routière. En saison sèche, elles étaient repérables par le cortège de poussières que soulevait le passage des véhicules et en saison pluvieuse, les sols argileux qui leurs servaient de substrat, devenaient sous l'action de la pluie, boueuses, glissantes et semées d'ornières. La liaison de l'Est, elle reliait comme toujours Abidjan à Adzopé-Abengourou-Agnibilékrou et Bondoukou. Cette zone recueillait des tonnages considérables de cacao, tant à l'aller qu'au retour, mais beaucoup plus qu'on s'approchait d'Abidjan. Pendant la saison des pluies, de nombreuses sections sont coupées. Les camions roulent sur des routes étroites, ravinées et sableuses. Les routes créées et entretenues autrefois à l'aide de main d'œuvre réquisitionnés par l'administration, sont tombées dans un état lamentable quand la main d'œuvre a fait défaut. La route évacue la plus grosse part des produits de traite. La route sert aussi au ravitaillement des commerces, pendant la traite et spécialement pendant l'inter-traite, où l'on ne s'approvisionne que par petites quantités. En ce qui concerne le réseau routier, la Côte d'Ivoire ne possède, en 1948, que 1 400 mètres de pont et 10 850 kilomètres de route dont 50 seulement sont bitumés. Sur le plan administratif, la direction des Travaux Publics n'a en charge qu'environ deux milliers de kilomètres le reste étant à la charge des commandants de cercle et des chefs de subdivision. À partir de 1952, on pense à entreprendre une politique routière vigoureuse et le Gouverneur de la colonie en définit ainsi les objectifs :

Maintenant que notre territoire est doté d'un port, qu'il faut certes aménager et outiller, mais qui permet d'ores et déjà d'assurer ses besoins, il est impératif de développer le réseau routier afin de permettre d'apporter au port les produits au meilleur prix et de ce fait même augmenter les exportations, c'est-à-dire développer la richesse du pays et par là même sa mise en valeur économique⁹.

Pour atteindre ces objectifs, il faut une grande mobilisation de capitaux. En 1952, voici les crédits mis à la disposition du service des Travaux Publics, des cercles et des subdivisions pour l'entretien et la création des routes pour un total de 1 665 000 000 F, nous avons la répartition suivante :

Tableau : Fonds de construction et d'entretien des routes

Budget général (AOF)	122 000 000 F	73%
Budget local (C.I)	270 000 000 F	16%
Crédits FIDES	1 073 000 000 F	64%
Caisse cacao	200 000 000 F	12%

Source : Laurent GBAGBO, 1982, p. 113.

⁹ Chambre de Commerce de la Côte d'Ivoire, 1952, p. 5.

3.1.2. Le transport ferroviaire

Le rail est apparu en Côte d'Ivoire comme l'un des modes de transport le mieux adapté à la mise en valeur de la colonie. En effet, son importance et son efficacité étaient déjà prouvés et indiscutables en Europe et en Amérique. Cette voie ferrée rendrait d'énormes services à l'administration coloniale pour ce qui était de l'évacuation des richesses naturelles et agricoles. La phase de pénétration pacifique de la Côte d'Ivoire entreprise par Binger et Treich-Laplène avait permis une description du territoire et de ses richesses afin de motiver la métropole à mettre rapidement sur pied ce moyen de transports. Voie d'intérêt stratégique à l'origine, le chemin de fer facilitait aussi l'acheminement de tous les produits d'exportation que la colonie tirait de son territoire. Il arrivait à Dimbokro dès 1910 et à Bouaké en 1912. Bien que très satisfaits de l'existence de cette voie de pénétration vers le Nord, les administrateurs d'alors cherchaient encore les produits d'exportation qui pourraient assurer sa rentabilité. Vingt ans plus tard, le café et le cacao étaient à même de profiter de cette infrastructure pour s'étendre vers le Nord de la zone forestière. Le chemin de fer délimita en quelque sorte les zones de culture possibles autour de son aire d'influence. Selon Keïta Mohamed, la construction de la voie ferrée ne s'est pas faite sans heurts. L'administration coloniale oblige les populations autochtones à participer à la construction du chemin de fer. La gare d'Agboville modifie les circuits économiques commerciaux traditionnels du cercle, en particulier celui dit de la Comoé, qui reliait Assinie à Bondoukou et Kong en passant par Zaranou. De plus, la gare capta presque entièrement le commerce de la route Abengourou-Zaranou-Aboisso (M. Keita, 2012 :154). Et puis, après l'ouverture de la piste de Zaranou en 1907 passant par Laoguié, Grand-morié, Agou et Adzopé, tous les produits de la région d'Adzopé et son arrière-pays se dirigent vers Agboville. À l'ouest, l'influence de la gare s'étendit jusqu'aux environs de Tiassalé par l'ouverture de la piste Agboville, Assamana, Ano, Essimpo, Aboudé, Tiassalé en 1916. Enfin la piste Oress-krobou – Agboville en 1930.

À partir de 1930, le rail drainait de Dimbokro sur Abidjan toute la production régionale collectée par la route, qui dessert tous les principaux centres producteurs de café et de cacao, et qui n'avait alors d'utilité que par son raccordement à la gare de Dimbokro. Le chemin de fer ne transporte qu'une faible part du cacao. À la montée, le trafic ferroviaire se compose surtout de marchandises commerciales et d'hydrocarbures. La voie ferrée a eu des effets bénéfiques sur l'accélération du processus de mise en valeur. En effet, sa rapidité dans l'acheminement des produits constitua un avantage considérable du point de vue des cours des produits. Les fluctuations pouvaient se faire sentir d'un jour à l'autre à Abidjan, et les planteurs comme les

traitants avaient le plus grand intérêt à expédier leurs produits au plus vite et en grande quantité pendant la période de hausse des cours.

La voie ferrée est tracée de façon à atteindre le plus tôt possible la savane dans le V Baoulé, elle traverse la zone forestière. La RAN qui s'arrêtait à Bobodioulasso a été prolongé en 1954 à Ouagadougou. Elle facilite ainsi le transport des migrants Mossis vers la Côte d'Ivoire. Le rail ne transportait pas seulement de la marchandise. Il assurait également le trafic de la main d'œuvre de la Haute-Volta à la Côte d'Ivoire. La question du transport fut une donnée essentielle de l'émigration voltaïque en direction de la Côte d'Ivoire. Au gré du développement infrastructurel de la Haute-Volta et de la Côte d'Ivoire, le mode d'acheminement des travailleurs migrants passa de la marche, à l'automobile puis au train. L'avènement du rail facilita le déplacement des travailleurs de la Haute-Volta vers le Sud de la Côte d'Ivoire. Il apparut comme une innovation majeure dans la transplantation de ces travailleurs. En 1934, avec l'arrivée de la voie ferrée à Bobo-Dioulasso, puis à Ouagadougou en 1954, le train devenait le principal moyen d'acheminement des migrants voltaïques (K. Ouattara, B. Sawadogo, 2023 : 523). La jonction de la ville de Bobo-Dioulasso par le chemin de fer en 1934 et les facilités de transport que cela occasionnait, amplifia le recrutement des travailleurs (I. Mande, 1997 :138-139). À cet effet, des centres d'hébergement furent créés afin de permettre aux migrants de rejoindre les chantiers du Sud dans de bonnes conditions. À partir de 1934, ces centres furent créés à Abidjan, Agboville, Abengourou et à Bobo-Dioulasso. Le centre de Bobo-Dioulasso recevait les demandes de main-d'œuvre de la part de l'Office du travail et les répercutait sur les différents cercles. Le tarif du billet de train par groupe de dix personnes (tarif unique), 3e classe était à cette époque de 35 francs. La Côte d'Ivoire dispose de plusieurs partenaires commerciaux.

3.2. Les partenaires commerciaux

3.2.1. La France

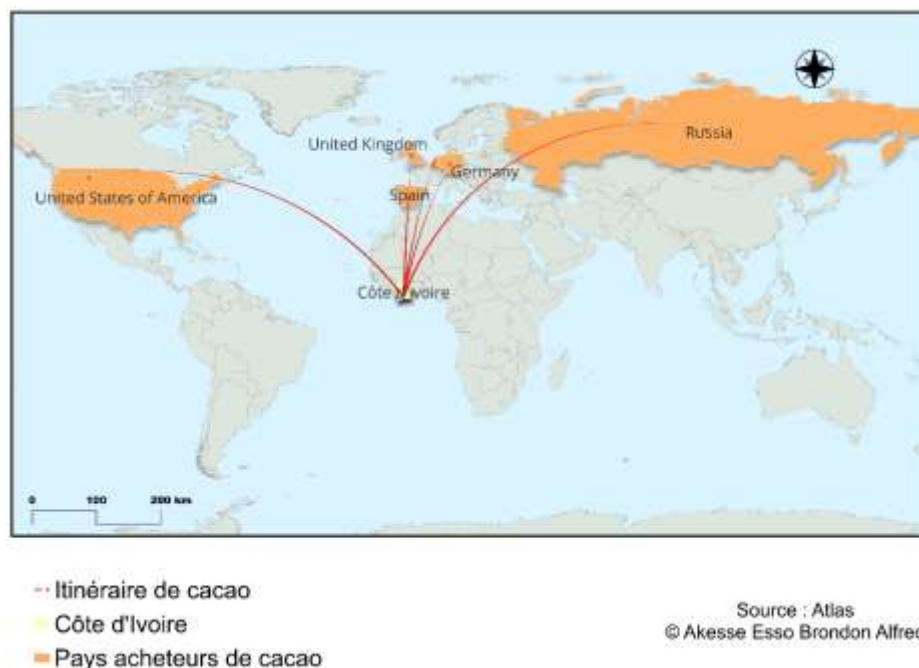
La France est le principal bénéficiaire du cacao ivoirien, contrôlant le commerce et les exportations. Pendant toute l'entre-deux-guerres, la France est non seulement le premier fournisseur de la colonie de la Côte d'Ivoire en marchandises mais aussi le client principal. À part le café et le cacao, les exportations portaient également sur les produits du palmier à huile, la banane, l'ananas, le bois. Le café était exporté vers la France essentiellement en sacs de 60 Kg. Tandis que le cacao est dirigé vers les autres pays en sacs de 50 Kg. À l'exportation du cacao, les colons payent des droits d'entrée en France. De 1930 à 1938, les tarifs d'entrée s'élevaient à 500 F pour 100 Kg de cacao exportés des colonies françaises à 1800 pour 100 Kg

pour celui des pays étrangers (M. Keita, 2012 : 222). Cette taxe d'entrée du cacao est due à la situation de surproduction que connaît ce produit. Pendant l'entre-deux-guerres, la colonie de Côte d'Ivoire avait à choisir entre la limitation de la culture du cacaoyer et la recherche de nouveaux débouchés. Les autorités coloniales décident de rechercher de nouveaux partenaires commerciaux pour écouler le surplus de la production.

3.2.2. Les autres partenaires commerciaux

À partir de 1933, le stock de cacao était important. La France n'était plus en mesure de consommer toute la production de ses colonies. La Côte d'Ivoire produit à cette date 30 914 tonnes de cacao (Ministère de l'agriculture et des eaux et forêts, 1900-1983 : 46). Ainsi, les autorités françaises accordent-elles par un décret du 05 novembre 1933, le droit aux colons d'exporter vers d'autres pays le surplus de leurs productions après avoir fourni leur contingent. La Côte d'Ivoire fait donc ses exportations la même année vers des pays tel qu'indiqué sur la carte ci-dessous.

Carte : Les partenaires commerciaux de la Côte d'Ivoire en 1937



Source : Carte réalisée par nous.

En 1937, le Gouverneur général de l'AOF négocie la vente de la production du cacao avec de nouveaux acquéreurs. Nous avons comme partenaires l'Afrique du Sud, la Suisse et la Suède et plus tard avec d'autres pays Européens. En résumé, Les exportations de la colonie étaient essentiellement dirigées vers la France. Mais avec l'augmentation croissante de la production, la colonie s'ouvre à d'autres marchés. Cette diversification des marchés s'inscrivait dans la

recherche du profit. Si le commerce n'achetait que pour exporter et ne vendait que pour importer, la mévente ôtait aux paysans la possibilité d'avoir un pouvoir d'achat et donc aux maisons de traite le moyen de vendre leurs produits importés. L'exportation des produits agricoles demeurait, aussi, un gage des transactions commerciales. Mais, elle constitue pour les Africains une des causes de leur malheur avec la spoliation des terres africaines, source d'appauvrissement de la majorité de la population indigène.

Conclusion

Au regard de cette étude, l'organisation et la commercialisation du cacao dans l'Indénié comprenait plusieurs étapes et acteurs clés. Le cacao était principalement cultivé par des petits producteurs locaux dans des plantations familiales. La culture du cacao nécessitait des étapes comme la préparation des sols, la plantation, l'entretien des cacaoyers, et la récolte des cabosses de cacao. Après la récolte, les producteurs vendaient leur cacao aux traitants locaux, souvent Dioula, qui parcouraient les villages pour acheter les fèves de cacao. Le cacao était ensuite transporté vers des centres d'achat situés dans des villes et des villages stratégiques comme Abengourou et Agnibilékrou. En 1955, la Caisse de Stabilisation est établie. Elle a pour objectifs la commercialisation du café et du cacao et la garantie d'un prix fixe aux planteurs à l'aide d'un système de vente anticipée. La Caistab fixe les prix d'achat aux planteurs, délivre les autorisations aux exportateurs et prélève les taxes. Elle compense la baisse éventuelle des cours auprès des exportateurs et continue à payer le prix garanti aux planteurs. Tous ces schémas ont permis le bon déroulement de la vente cacaoyère.

Sources et bibliographie

Sources

ANCI, 6841R, *Lettre du gouverneur général de l'AOF au gouverneur d'Abidjan à propos du contrôle des prix*, 21/10/1936.

ANCI, 1RR36, XI-43-4226, *Cercle de l'Indénié, Rapports sur la situation économique, agricole et zootechnique 1905-1933*.

Abidjan, *Chambre d'Agriculture de Côte d'Ivoire, Le cacao en Côte d'Ivoire*, Bull. 3/66 IT 172.

Journal officiel de la Côte d'Ivoire, n°13 du 15 Juillet 1924.

Journal officiel de la Côte d'Ivoire, n°19 du Septembre 1939.

Ministère de l'agriculture et des eaux et forêts, *Annuaire rétrospectif de statistique agricoles et forestière 1900-1983*, Tome I.

Ministère du plan, service de la statistique, Inventaire de la Côte d'Ivoire 1947-1956.

Notre voix n° 16 du 30 Septembre 1937.

Rapport Damas, Audition de Mr. Houphouët-Boigny devant la Commission d'Enquête Damas, 1963, TI.

Bibliographie

ACHIEPO Georges Antoine, 1981, *La commercialisation des produits agricoles d'exportation en Côte d'Ivoire (l'exemple du cacao café)*, Paris, Universités Paris VIII (St DENIS), Paris X (NANTERRE), Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle (Économie), 401 p.

BENVENISTE Corinne, 1974, *La Boucle du cacao, Côte d'Ivoire : étude régionale des circuits de transport*, Paris, Orstom, 216 p.

BOUSSOU Viviane, 2017, *De l'efficacité des mots et des concepts dans la définition des politiques économiques : étude du cas de la Côte d'Ivoire à travers une analyse des discours*, Thèse de doctorat de l'Université Paris-Saclay préparée à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, sciences économiques, 400 p.

BROU Konan Alain, 2015, « L'exploitation coloniale dans la mise en place du réseau routier et ferroviaire de la colonie de Côte d'Ivoire de 1893 à 1960 », *HAL open science*, 14 p.

FRECHOU Hubert, 1956, *Les plantations européens en Côte d'Ivoire*, Mémoire présentée la faculté des lettres de Bordeaux, 334 p.

GBAGBO Laurent, 1982, *La Côte d'Ivoire : économie et société à la veille de l'indépendance (1940-1960)*, Paris, Bibliothèque du développement, 212 p.

JEAN LOUIS Boutillier, 1960, *Bongouanou, Côte d'Ivoire*, L'homme d'outre-Mer, 222 p.

KABY Guiré Félicité, 2016, *L'agriculture dans la mise en valeur de la colonie de Côte d'Ivoire (1893-1960)*, Thèse unique d'Histoire, Université Felix Houphouët Boigny-Abidjan, 510 p.

KEITA Mohamed, 2012, *La culture du café et du cacao et le remodelage de l'espace dans la région de l'Agneby de 1909 À 1958*, Thèse unique d'Histoire, Université Félix Houphouët Boigny de Cocody-Abidjan, 440 p.

KOBI Abo Joseph, 2007, *Le syndicat agricole africain de Côte d'Ivoire (SAACI) et les mouvements migratoires (1944-1960)*, Thèse unique d'histoire, Université de Cocody, 411 p.

MANDE Issiaka, 1997, *Les migrations du travail en Haute-Volta (actuel Burkina Faso), mise en perspective historique (1919-1960)*, Université de Paris 7 Denis Diderot, Thèse de Doctorat, 391 p.

MAYEBE Kemounbaye, 1984, *Les prix des denrées d'exportation en Côte d'Ivoire de 1920 à 1958*, Mémoire de Maitrise d'Histoire, Abidjan, Université d'Abidjan Cocody, 134 p.

NIAMKEY Aka, 2010, *Langues, communication et développement rural : les politiques de lutte contre la pauvreté dans la filière café-cacao en Côte d'Ivoire*, Thèse unique de Communication, Université Alassane Ouattara de Bouaké, 610 p.

OUATTARA Kacoumani Mesmer, SAVADOGO Brahim, 2023, « La voie ferrée : un moyen d'acheminement des forçats voltaïques vers la côte d'Ivoire (1934-1960) », *Collection recherches & regards d'Afrique vol 2 n 0 5*, p. 497-533.

PATRICK Braibant, 1976, « L'administration coloniale et le profit commercial en Côte d'Ivoire pendant la crise de 1929 », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, p. 555-574.

SOUMAHORO Manlé, 2015, *Les mutations de l'économie de plantation dans la région Indenié-Djuablin : le cas du département d'Agnibilékrou*, Université Alassane Ouattara Bouaké, Thèse de Doctorat de Géographie, 394 p.

TANO Assi Maxime, 2012, *Crise cacaoyère et stratégies de producteurs de la sous-préfecture de Méadji au Sud-Ouest ivoirien*, École Doctorale de Toulouse, Thèse pour l'obtention du doctorat en économie, 261 p.

VAQUIER Raymond, 1986, *Au temps des comptoirs 1900-1950*, Paris, Karthala, 395 p.